

REPÈRES HAUTS-DE-FRANCE



Région
Hauts-de-France

RURALITÉS

N°1 | NOV. 2017

ETUDE SOCIOLOGIQUE SUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS DANS LES CAMPAGNES :

Quelles motivations et quelles préoccupations pour les habitants installés récemment dans les espaces ruraux ?

Une étude permettant de mieux connaître les habitants qui choisissent de s'installer à la campagne

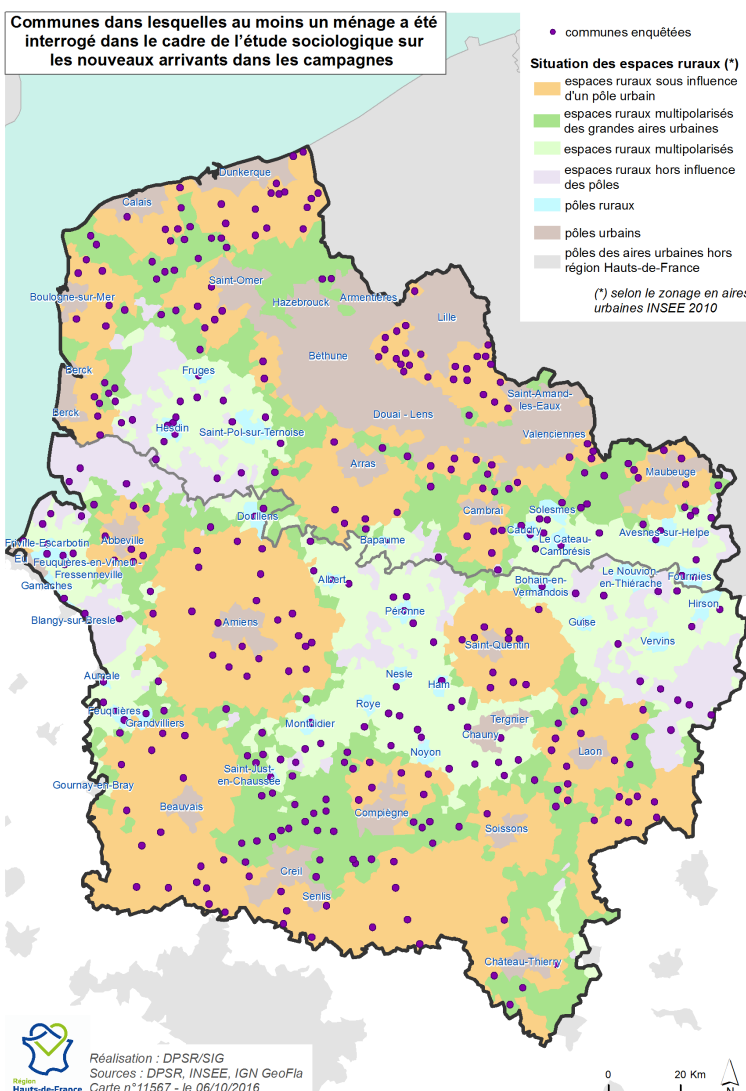
La région des Hauts-de-France connaît depuis de nombreuses années un phénomène d'installation d'habitants en dehors des principaux pôles urbains, dans des territoires ruraux ou périurbains, et le plus souvent dans des communes de très petites tailles. L'arrivée de ces nouvelles populations soulève de nombreuses questions en termes d'attentes et de qualité de vie : intégration et implication dans la vie locale, accès aux services du quotidien, stimulation d'une économie de proximité, mobilités, ... Afin de mieux connaître les motivations de ces habitants, de caractériser leur mode de vie et de dégager les bénéfices et les contraintes qu'ils tirent de leur installation dans les campagnes, le Conseil régional des Hauts-de-France a mené un travail d'enquête et d'analyse auprès de 531 ménages installés depuis moins de 5 ans dans leur logement actuel, en zone rurale ou périurbaine. Cette étude a été conduite par la Chaire des explorateurs de la transition rattachée à l'Université catholique de Lille, en collaboration avec l'Institut de sondage Règle de 3, de mars 2016 à juin 2017. Ce document présente quelques enseignements issus de l'étude.

Des ménages interrogés dans toute la région

Le recrutement des ménages volontaires pour l'enquête a été réalisé par téléphone et selon un découpage géographique permettant une bonne répartition des interrogés à l'échelle de la région. 13875 numéros ont dû être contactés pour permettre la réalisation des 531 entretiens. La carte ci-contre permet de visualiser les communes enquêtées marquées par un point violet. Plusieurs ménages ont pu être interrogés dans une même commune. Certaines zones sont moins couvertes (Tardenois, Sud de l'Aisne...), en raison notamment d'une plus faible densité d'habitants. 20 enquêteurs ont été mobilisés pour réaliser les entretiens, qui se sont déroulés en face à face au domicile du ménage. La majorité des échanges ont été conduits à partir d'un questionnaire, 78 d'entre eux ont été menés par des sociologues selon la méthode des « récits de vie » qui permet une plus grande spontanéité.

Les « nouveaux arrivants » dans les campagnes : une partie seulement des habitants des territoires ruraux !

La population-cible de l'enquête sociologique correspondait aux ménages qui sont installés depuis moins de 5 ans dans les territoires ruraux de la région (le lieu de résidence a changé et non pas seulement le logement). Le lieu de résidence précédent pouvait être une commune située dans la région ou hors région, en ville ou à la campagne. Les ménages interrogés ne sont donc pas le reflet des ruraux en général mais d'une partie d'entre eux, dont l'installation est récente. Les habitants installés à la campagne depuis plus de 5 ans ou ceux ayant toujours vécu sur le même lieu d'habitation n'ont pas été interrogés. Le choix de restreindre le champ des enquêtés s'explique par le sujet de l'étude : la recherche du lieu de résidence et du logement étant récente, les ménages ont pu plus facilement se remémorer les motivations et critères qui les ont conduit sur leur lieu de résidence actuel. De plus, les ménages concernés sont en phase de découverte mais



sont également confrontés aux premières désillusions dans leur quotidien, ces dernières pouvant déterminer leur choix de rester durablement ou non à la campagne.

Caractéristiques principales des ménages interrogés

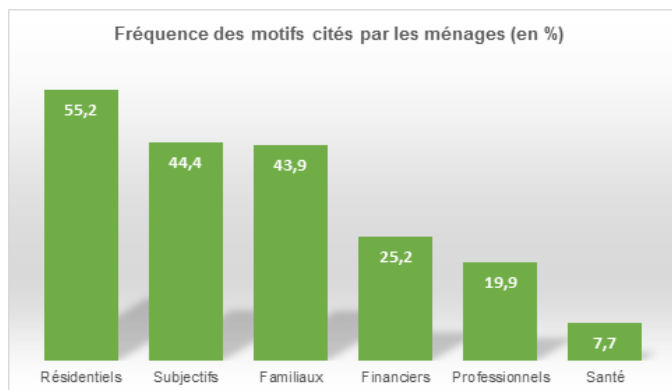
Les ménages qui ont été interrogés sont composés d'une majorité de 25-39 ans et de 40-54 ans. Les moins de 25 ans et les plus de 79 ans sont peu représentés. Il s'agit également majoritairement de ménages en couple avec enfant(s). Dans l'échantillon interrogé, on retrouve une majorité de ménages diplômés de niveau 4 et 5 (51,8 %) correspondant à la catégorie socio-professionnelle « employé ». 67,6% d'entre eux sont des actifs occupés ou des étudiants, les autres étant au foyer (retraité, en arrêt maladie ou en recherche d'emploi). Les ménages interrogés sont par ailleurs majoritairement propriétaires, 40,1% seulement sont des locataires HLM ou du secteur privé. Enfin, 84,7% d'entre eux occupent un logement individuel, plutôt neuf que rénové.

De façon générale, les répondants occupent des territoires géographiquement proches par rapport à leur ancien lieu d'habitation : plus des deux tiers des interrogés, quel que soit le type de territoire occupé, ont déjà vécu dans un rayon de 30 kilomètres autour de leur lieu de résidence actuel. L'attachement territorial est donc important parmi les ménages interrogés et ce, quel que soit le secteur de la région. Les « nouveaux arrivants » dans les campagnes sont ainsi en très grande majorité des personnes ayant déjà vécu dans la ruralité. Pour plus de 80 % des ménages interrogés, l'emménagement est réfléchi, il s'inscrit dans un projet, un choix de vie. A noter d'ailleurs qu'une grande majorité (plus de 70% des interrogés) n'envisage pas de déménager.

LES ENSEIGNEMENTS DE L'ETUDE

1. Quelles motivations pour aller s'installer à la campagne dans les Hauts-de-France ?

La dynamique de mobilité des ménages présente des contours très variés. La mobilité résidentielle et le choix d'un lieu de vie reposent en effet sur une combinaison de motifs (ensemble des raisons qui ont poussé les ménages à l'installation) et de critères (ce qui participe à la sélection de la commune et du logement, une fois prise la décision de déménager) qui se conjuguent, selon des combinaisons variées.



Sources : occurrences dans le cadre de l'enquête Règle de 3 et Chaire des explorateurs de la Transition 2016

Les motifs et critères résidentiels sont dominants

Ces derniers recouvrent ce qui touche à l'accès à la propriété, au type de prestation souhaité (construction neuve, maison individuelle, jardin...), à l'environnement direct du logement précédent (problème de voisinage, nuisances éventuelles) et aux circonstances ayant conduit à en changer (incendie, fin de location, ...). C'est le souhait d'accession à la propriété qui constitue le principal facteur de mobilité. Ce choix répond à une aspiration très marquée en France. Les caractéristiques du logement arrivent parmi les premiers critères de choix cités. D'ailleurs, les ménages interrogés ont d'abord favorisé le choix du logement avant celui de la commune de résidence. C'est la présence d'un

extérieur (jardin, balcon ou terrasse), la taille et le nombre de chambres qui sont primordiaux, suivis de l'apparence extérieure et de l'orientation.

« Pour nous, c'était important d'être chez soi (...). C'est plaisant de se dire que nous vivons dans nos murs, nous sommes chez nous. »



Crédit photo : Violaine Lesceux - Région Hauts-de-France

En second lieu, des motifs subjectifs sont régulièrement cités. Ils renvoient à un confort plus psychologique : par exemple, quitter un environnement urbain dense pour un cadre de vie plus vert, disposer de plus d'espace facilitant l'accueil d'amis... Ils sont basés sur des aspirations permettant l'épanouissement du ménage. C'est pourquoi les items « envie de changer de vie » et « quitter la ville » sont particulièrement cités, l'un ou l'autre étant choisi au minimum par la moitié des ménages.

« Pour moi, c'était le rêve d'avoir une maison à nous avec un jardin en campagne, on aime bien faire pousser nos légumes et pour que les enfants puissent jouer facilement à l'extérieur. Notre maison est un coup de cœur, c'est très bucolique. »

Concernant le cadre de vie, la moitié des ménages interrogés accordent une importance à « l'ambiance calme » de la commune, caractérisée par l'absence de nuisance sonore (humaine, routière, industrielle, technique, récréative). Cette recherche de quiétude est obtenue grâce à l'absence de mitoyenneté, une circulation automobile réduite, une localisation en impasse. Les qualités paysagères et esthétiques de la commune entrent également en compte : cadre naturel, non pollué, aménagements paysagers des espaces publics, cachet esthétique, possibilités d'activités liées à la nature...

« En ville, il y a trop de proximité avec les gens, c'est bruyant, d'ailleurs on y a jamais habité. Ici c'est tranquille pour les enfants, pour jouer et la grande on peut la regarder partir à l'école, en ville on ne serait pas en confiance. C'est le mode vie qu'on voulait. »

La qualité des relations sociales est plus difficile à anticiper. Les informations venant de la famille et des réseaux (renommée de la commune) jouent alors beaucoup pour se faire une idée a priori. Les retours montrent que les attentes se font plus fortes en direction des grandes communes dotées de moyens financiers plus importants, qui laissent présager plus de potentiel d'animation. Concernant les petites communes, ce n'est pas grave même un peu logique s'il ne s'y passe pas grand-chose, le cas contraire est vécu comme une agréable surprise.

En troisième lieu sont cités les motifs familiaux qui recouvrent la présence d'attache(s) familiale(s) ou amicale(s) locale(s), les situations d'agrandissement du ménage du fait de l'arrivée d'un enfant, d'héritage, de séparation ou de recombinaison familiale.

« Ma femme a deux enfants et moi aussi, on est six au total, donc il fallait trouver une maison avec le nombre suffisant de chambres et pas trop proche de la ville car les prix sont plus chers. Et puis nos amis, on les voit souvent car ils n'habitent pas loin. »

La proximité des réseaux familiaux et amicaux est la finalité la plus partagée. Le souhait de maintien de ces liens limite ainsi la mobilité géographique pour plus de la moitié des ménages interrogés. La garde d'enfant en est un enjeu fréquent. À cela s'ajoute beaucoup de temps libre passé ensemble et d'entraide (bricolage, mécanique, bâtiment). Le lieu de vie choisi doit être compatible avec des échanges de services à un rythme parfois quotidien.

« On a choisi cette commune parce que c'est en campagne, et puis surtout parce que les parents de mon conjoint sont nos voisins, c'est très pratique ils peuvent garder notre enfant. »

Des motifs plus pragmatiques, d'ordres financiers ou professionnels, sont cités par 45% des ménages interrogés

Le motif financier est plus particulièrement mis en avant dans trois contextes : les ménages anciennement locataires devenant propriétaires, les ménages ayant des critères d'achat restrictifs et un budget défini, les ménages qui ont connu des ruptures familiales ou professionnelles nécessitant un changement de lieu de vie.

« Pour accéder à la propriété, le prix des terrains était accessible et dans notre budget. (...) On a choisi aussi ce secteur car mon mari travaille en 3/8 à Crépy-en-Valois ce qui fait quand même 70 kilomètres aller-retour par jour et on ne voulait pas aller au-delà de 100 kilomètres aller-retour. Malheureusement plus proche de son boulot c'était quasi inaccessible financièrement. »

Les motifs professionnels les plus cités (emploi ou nouvelle activité professionnelle trop éloigné(e) ou nouvel emploi) visent le même objectif : une meilleure maîtrise du temps de transport, source de surcoût, de fatigue et de retard possible. La voiture est en effet le mode de déplacement quasi-exclusif. On note de très rares cas d'usage des transports en commun. Les préoccupations sous-jacentes sont la qualité de desserte et l'optimisation des déplacements.

« Je voulais rentrer rapidement chez moi en sortant du travail, ne pas avoir de bouchons et puis l'essence, la route, le stress... Avant c'était 70 kilomètres par jour. C'est un budget par mois, au moins un plein par semaine, environ 60 €. »

L'offre de commerces, de services de proximité ou d'équipement scolaire est prise en considération, mais sans trop influencer la localisation. Ce résultat, étonnant au premier abord, se comprend si l'on se réfère au mode de vie des ménages interrogés : l'essentiel des approvisionnements se fait en grande distribution, sans hésiter à changer d'enseigne au gré des déplacements et des promotions. D'autre part, le manque de médecins spécialistes dans les secteurs ruraux est une réalité connue avant l'installation. Enfin, les écoles primaires et les collèges maillent le territoire. Les lycées posent plus de questions (accès, horaires, coût de transport et de cantine) alors qu'ils sont paradoxalement moins regardés au moment de l'installation.

Dans une proportion moindre, une mobilité résidentielle pour raison de santé a été notée, notamment pour des ménages souhaitant anticiper leur vieillissement ou ayant des problèmes de santé. La présence de niveaux (étages et cave) est un facteur déclencheur, ainsi que le souhait de se rapprocher d'équipements médicaux ou d'enfants potentiellement aidants.

2. Quelles principales préoccupations et quelles attentes pour les ménages récemment installés dans les campagnes des Hauts-de-France ?

Les difficultés et attentes, repérées à travers l'expression spontanée de contrariétés et de désirs d'amélioration, soulignent une préoccupation marquée pour la réduction des contraintes domestiques. Ils sont classés par ordre d'importance pour les ménages interrogés dans le cadre de cette étude.

Attentes perçues comme étant très prioritaires	Echantillon global
Soutenir la création et le maintien des commerces de proximité	73,7%
Préserver le cadre de vie et la biodiversité du territoire	72,4%
Favoriser le développement de la vente directe au producteur	68,7%
Développer et soutenir la vie locale (associations, évènements)	57,2%
Améliorer l'accès au réseau internet à très haut débit (DSL ou fibre optique)	55,7%
Améliorer la qualité des transports en commun	47,7%
Améliorer le réseau mobile	47,1%
Proposer des aides à la rénovation des logements	45,5%
Pallier à l'absence de services pour les différents âges	37,4%
Proposer une offre de logement plus diversifiée	32,5%
Développer le covoiturage	31,5%
Améliorer l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants dans les villages	26,3%
Développer des lieux de travail à distance (espace de co-working)	22,1%

Sources : occurrences dans le cadre de l'enquête Règle de 3 et Chaire des explorateurs de la Transition 2016

Des commerces d'appoint de proximité

Malgré une tendance forte chez les ménages interrogés à se tourner vers les centres commerciaux en périphérie des villes pour faire leurs courses, ils soulignent une raréfaction continue des commerces de proximité fixes et ambulants dans leur commune de résidence. Pour pallier cela, les ménages effectuent des réapprovisionnements alimentaires conséquents et moins fréquents, et profitent des trajets domicile-travail pour faire leurs achats dans la commune ou à proximité de leur lieu de travail. Le soutien et la création de commerces de proximité est ainsi une attente considérée comme étant très prioritaire même si l'agit essentiellement d'une fonction secondaire d'appoint.

« On habite à trois minutes en voiture du centre commercial de Cambrai, c'est donc très pratique pour les courses, par contre c'est dommage que dans notre commune il n'y ait pas de boucherie. »

Un cadre de vie préservé et rassurant

Les ménages interrogés accordent une grande importance à la préservation des attraits du cadre de vie et de la biodiversité de leur lieu de résidence. Cette attente est considérée comme étant très prioritaire et apparaît en seconde position parmi l'ensemble des attentes citées. Certains ménages craignent notamment que des opérations de construction d'habitat ne viennent dénaturer leur commune.

« Il faut garder le côté village, ne pas mettre des constructions, des appartements, etc. Juste des maisons jumelées pourquoi pas mais pas des immeubles car ça détruirait son charme. »

D'autre part, le sentiment d'insécurité est faible parmi les ménages interrogés qui associent leur nouveau lieu de vie à un cadre de vie sécurisant (bienveillance entre voisins et surveillance mutuelle), malgré la crainte du cambriolage.

Des solutions de mobilité pour réduire l'utilisation de la voiture individuelle

Le recours systématique à la voiture paraît incontournable pour les besoins du quotidien, en raison de l'absence, du manque de desserte et de fréquence des transports en commun. Quelques initiatives de covoiturage ont été citées pour les trajets domicile-travail ou relatifs aux activités des enfants. De nombreux ménages interrogés vivent ces déplacements comme une mobilité contrainte même s'ils en étaient conscients dans leur réflexion d'installation. Il en résulte plusieurs conséquences : un effet d'enclavement et d'isolement pour les adultes non motorisés démunis de réseau familial local et pour les adolescents en âge d'autonomie, un budget déplacements parfois conséquent et du temps passé dans les transports. Des solutions sont ainsi souhaitées afin de limiter l'utilisation de la voiture.

« Il y a un réseau de bus, mais les horaires ne sont pas géniaux, et ne correspondent pas réellement à nos emplois du temps respectifs. »
« Ce qui pourrait être utile c'est d'avoir des transports autres que scolaires. On connaît une dame qui dépendait complètement de son mari (...), son mari est décédé... ce sont ses enfants qui viennent lui faire ses courses etc., et c'est vrai qu'elle a beaucoup perdu en autonomie (...) parce qu'elle dépend forcément de quelqu'un pour le transport. »

Une adaptation des services publics aux modes de vie

Le manque d'implantation des services semble en partie compensé par le développement de l'usage du numérique, notamment pour les démarches administratives. Cependant la situation est moins favorable pour les ménages qui n'ont pas accès à internet (pour des raisons économiques ou d'usage). D'autre part, les plages horaires d'ouverture des permanences des services publics sont souvent pointées du doigt.

« Ce qui manque aussi c'est la permanence CAF, ils l'ont supprimée, y en avait une le jeudi après-midi, c'était pratique pour les papiers car quand on n'a pas internet c'est compliqué. »

Une amélioration des connexions mobile et internet

Des difficultés de réseau mobile et de connexion internet, amplifiées selon la topographie des territoires, sont rencontrées par les ménages. La couverture inégale en matière de connexion internet rend plus difficile l'accès aux services publics, aux sites d'achat en ligne et réduit les possibilités de télétravail et les opportunités d'installation de professionnels à domicile.

« La seule chose qui nous embête, c'est internet on marche encore avec la ligne de téléphone, on ne peut pas mettre de box car on n'est pas dégroupé, donc internet ça rame. Même avec notre téléphone on capte pas bien, les communications sont limitées. »

Un meilleur accès aux praticiens de santé

Un déficit en matière d'offre médicale (médecine générale et médecine spécialisée), plus ou moins marqué selon les territoires, est relevé. Par ailleurs, il a été difficile pour certains de changer de médecin traitant au moment de leur installation. Les ménages sont confrontés à un allongement des délais d'obtention des rendez-vous, à des agendas médicaux peu accessibles aux arrivants non prioritaires, à une exigence de mobilité car certains cabinets médicaux privilégient les consultations au détriment des visites au domicile. Face à cela, certains conservent leur ancien médecin de famille quitte à parcourir des distances importantes, d'autres consultent directement les services d'urgences des hôpitaux pour des soins de premier recours.

« Médecins généralistes ça devient compliqué, il n'y a plus de sans rendez-vous, si vous êtes malade, il faut attendre deux jours. »
« Il n'y a pas de médecin qui viendrait ici ni de SOS médecin, il faut aller directement aux urgences. »

Une offre récréative développée localement, pour les besoins des jeunes en particulier

Beaucoup de festivités locales sont citées (fêtes locales, brocantes, etc.) mais elles ne couvrent pas toujours les besoins d'animation attendus par les adolescents et les jeunes adultes les jours de semaine. Les ménages sont donc amenés à fréquenter les activités ou les infrastructures situées en pôle urbain, bien souvent dans la commune du lieu de travail.

« Nos deux enfants sont inscrits au football mais ce n'est pas dans le village. Tout ce qui est sport, musique, danse, ça se fait à 5 kilomètres. »



Crédit photo : Philippe Dapvril, - Région Hauts-de-France

UNE REGION À L'ÉCOUTE DES ATTENTES DES NOUVEAUX ARRIVANTS DANS LES TERRITOIRES RURAUX

La prise en compte des attentes et des modes de vie des habitants est une préoccupation forte de la Région Hauts-de-France. A ce titre, les besoins exprimés par les nouveaux arrivants dans les campagnes, recueillis à travers cette étude, vont alimenter les réflexions concernant l'ensemble des politiques régionales. Certaines orientations sont d'ores-et-déjà lancées : la volonté de garantir l'équité d'accès au très haut débit et d'améliorer la couverture en téléphonie et internet mobile sont des axes d'intervention de la feuille de route numérique régionale. De plus, les nouvelles solutions de transport, les projets innovants en matière de nouvelles mobilités, le développement des modes doux sont soutenus par la Région. La politique régionale d'Aménagement et d'Equilibre des Territoires 2016-2021 et plus particulièrement le fonds de redynamisation rurale vise également à accompagner les territoires ruraux, en renforçant le développement et l'accessibilité aux services de proximité (via notamment des espaces mutualisés et des accès numériques), en améliorant l'accès aux services de santé pour tous, en valorisant les initiatives de développement local contribuant à accompagner le développement économique, l'emploi (espace de télétravail, de coworking,...) et la transition énergétique.

Dans le cadre de l'élaboration de son Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), la Région développe un volet dédié à l'amélioration du quotidien des habitants et de leur qualité de vie, gage du « bien-vivre en Hauts-de-France », tout en accompagnant les mutations de la société (vieillesse, évolution de la structure familiale, paupérisation d'une partie de la population, isolement, entre autres). Ce schéma, qui devra être pris en compte dans les projets stratégiques locaux, s'attache à promouvoir sur le long terme un quotidien « réinventé », s'appuyant sur de nouvelles proximités et sur une qualité de vie accrue.

Contact : violaine.lesceux@hautsdefrance.fr
Direction de la Prospective et des Stratégies Régionales
Service Planification et Appui Territorial

Retrouvons-nous sur

 [regionhautsdefrance](https://www.facebook.com/regionhautsdefrance)  [@hautsdefrance](https://twitter.com/hautsdefrance)  [regionhdf](https://www.snapchat.com/add/regionhdf)  [region_hautsdefrance](https://www.instagram.com/region_hautsdefrance)

www.hautsdefrance.fr

